



FRANÇAIS ET CULTURE ANTIQUE

Axe lexical

De *navigare* à « naviguer/nager » : quand un mot latin donne naissance à deux mots français

Quelques exemples de doublets étymologiques

Lien avec le programme

Cette ressource s'inscrit dans le cadre de l'objet d'étude n° 2 : « les racines grecques et latines au service de la maîtrise du français », plus particulièrement dans l'entrée « construire et enrichir son lexique » de l'axe lexical.

Introduction

Un mot latin a pu donner naissance en français à deux mots présentant deux formes morphologiques différentes mais unis par un lien sémantique commun. Ces deux mots sont appelés des **doublets** étymologiques.

Quelle est l'origine de ces doublets ?

Les mots ont, au fil des siècles, évolué phonétiquement du latin au français pour donner des mots qui font, la plupart du temps, encore partie du lexique actuel du français. C'est ainsi que le verbe latin *auscultare*, « écouter avec attention », a évolué pour devenir en français le verbe écouter : cette formation est appelée populaire, d'emploi très fréquent, car l'on constate aisément que le mot latin (*auscultare*) et le mot français (écouter) sont fort différents.

Mais lorsque les humanistes de la Renaissance, nourris de latinité et d'hellénisme, ont créé de nouveaux mots en français, ils ont été amenés à réutiliser des mots latins qui avaient déjà donné des mots de formation populaire. C'est ainsi que le verbe latin *auscultare* a été réutilisé pour créer le verbe ausculter qui, au moment de sa formation au XVI^e siècle, signifiait « examiner, confronter » avant de se spécialiser dans le sens médical que nous lui connaissons aujourd'hui. Cette formation est appelée savante, d'emploi plus restreint, car l'on constate aisément que le mot latin *auscultare* et le mot français ausculter sont identiques et constituent un calque l'un de l'autre.

Mise en œuvre en classe

Afin de faire prendre conscience aux élèves de la notion de doublets étymologiques, plusieurs mises en œuvre sont possibles. Les activités suivantes peuvent ainsi être proposées en relation avec l'étude des doublets.

Partir du mot latin

Le professeur soumet à la classe le mot latin avec sa traduction et demande aux élèves de trouver le mot savant ou le mot populaire ou les deux, selon le niveau de difficulté des mots sélectionnés. Le mot (populaire ou savant) qui est donné peut l'être soit seul, soit en contexte dans une courte phrase.

Grâce à l'étayage du professeur et avec l'aide d'un dictionnaire, les élèves précisent ensuite le sens des deux mots français ainsi que le rapport sémantique qu'ils entretiennent avec le mot latin à l'origine du doublet.

Enfin, les mots français, une fois leur sens élucidé, peuvent faire l'objet de réinvestissements par le biais d'un exercice d'écriture de courtes phrases.

Construire des réseaux lexicaux

La mise en relation des deux mots français avec le mot latin dont ils proviennent peut aussi s'accompagner de la construction de réseaux afin d'accroître le bagage lexical des élèves.

Construction de familles dérivationnelles

L'étude du doublet *cholera* « bile », choléra/colère peut donner lieu à la construction de la famille dérivationnelle des mots partageant, en synchronie, le radical colér- : coléreux, colérique, (ne pas) décolérer.

Construction de champs lexicaux

De la même façon, le doublet *cholera* « bile », choléra/colère permet aussi de construire le champ lexical des mots relatifs à la colère (noms : acrimonie, irritation, mauvaise humeur, humeur chagrine ; adjectifs : acariâtre, atrabilaire, irascible, irritable, irrité ; verbes : agacer, énerver, exaspérer, irriter, etc.), avec des prolongements possibles vers la notion de registres de langue, en distinguant ce qui relève du registre courant (par ex. colère) de ce qui relève du registre soutenu (par ex. atrabilaire).

Polysémie des mots, synonymie et implication sémantique

Par ailleurs, les élèves sont sensibilisés à la notion de polysémie et prennent conscience que les mots sont porteurs d'un sens propre mais aussi parfois d'un sens figuré. Ainsi, pour partir du doublet captif/chétif (du latin *captivus*), l'adjectif captif peut signifier en français « prisonnier » (un homme retenu captif) mais aussi « passionné, attentif » (un public captif).

Retrouvez Éduscol sur



Cette différence de sens a des implications fondamentales, car seul le premier sens permet de mettre en relation sémantique cet adjectif avec le nom captivité qui ne se dira pas au sens figuré (*la captivité du public). De la même façon, le sens premier « prisonnier » implique l'utilisation du verbe retenir (retenir quelqu'un captif contre son gré), tandis que le sens figuré « passionné, attentif » implique celle du verbe tenir (tenir quelqu'un captif lors d'une conférence).

Il en va de même pour des mots qui sont synonymes mais qui ne sont pas pour autant interchangeables dans tous les contextes. Ainsi, si mastiquer et mâcher peuvent être considérés comme des synonymes, ils ne sont pas pour autant substituables l'un à l'autre en toute situation, car si l'on mâche ou mastique un chewing-gum, en revanche on ne mâche pas (et non *on ne mastique pas) ses mots. De la même façon, on peut arracher une dent mais non l'éradiquer, qui se dira d'un mal, d'une calamité, d'un fléau, etc.

Notions et terminologie grammaticale associées¹

- Champ lexical : mots se rapportant à un même thème.
- Famille dérivationnelle : mots partageant en synchronie un même radical.
- Polysémie : significations multiples dont est porteur un mot.
- Registres de langue : niveaux de langue disponibles pour un énoncé donné.
- Synonymie : sens voisin porté par des mots différents.

Corpus

Le corpus ci-dessous fournit quelque **70 exemples** de doublets classés en doublets nominaux, adjectivaux et verbaux, au sein desquels le professeur peut prélever des occurrences pour construire sa présentation de la notion ainsi que des exercices d'application.

Le corpus proposé présente des exemples de difficulté sémantique inégale : l'élève percevra en effet plus aisément le lien unissant les trois mots *aquarium* « **réservoir** », *aquarium*, *évier* que celui unissant le groupe *clavicula* « **petite clé** », *clavicule*, *cheville* qui nécessitera un étayage sémantique du professeur ou des recherches de la part des élèves.

Le professeur tient compte de ces degrés de difficulté dans le choix des exemples soumis à sa classe.

Doublets nominaux

latin	mot savant	mot populaire
amygdala « amande »	amygdale	amande
aquarium « réservoir »	aquarium	évier
articulus « articulation, jointure des os »	article	orteil
caballarius « palefrenier »	cavalier	chevalier
calamus « roseau »	calame	chaume
causa « cause, raison, motif »	cause	chose
cholera « bile »	choléra	colère
clavicula « petite clé »	clavicule	cheville
collecta « quote-part, perception d'argent »	collecte	cueillette
cucurbita « gourde » (plante)	cucurbitacée	courge, gourde (nom)
examen « essaim ; troupes »	examen	essaim
fabrica « atelier, forge »	fabrique	forge
factio « troupe, corporation, association »	faction	façon
frictio « action de frotter »	friction	frisson
hospitalis (adj.) « hospitalier »	hôpital	hôtel
ministerium « fonction de serviteur »	ministère	métier
modulus « mesure »	module	moule (masc.)
musculus « petit rat ; moule ; muscle »	muscle	moule (fém.)
officina « atelier, fabrique »	officine	usine
parabola « comparaison »	parabole	parole
potio « boisson »	potion	poison
respectus « considération, égard »	respect	répit

Retrouvez Éduscol sur



sacramentum « dépôt fait aux dieux d'une certaine somme comme garantie de sa bonne foi ou du bienfondé d'une cause

dans un procès »

scala « échelle, degré d'un escalier »

securitas « tranquillité »

spathula « spatule, omoplate »

unio « grosse perle »

utensilia « meubles, ustensiles »

sacrement

escalier

sécurité

spatule

union

ustensile

serment

échelle

sûreté

épaule

oignon

outil

Doublets adjectivaux

latin

acer « pointu »

augustus « consacré, majestueux »

auricularius « relatif à l'oreille »

capitalis « relatif à la tête »

captivus « prisonnier »

directus « qui est en ligne droite »

ebrius « pris de vin »

foetidus « qui sent mauvais »

integer « non touché, non entamé »

strictus « serré »

fragilis « cassant »

gracilis « mince »

legalis « relatif aux lois »

maturus « mûr »

mobilis « qui peut être déplacé »

nativus « qui a une naissance »

pedester « qui est à pied »

regalis « royal »

rigidus « dur »

singularis « unique, solitaire »

volatilis « qui vole, ailé »

mot savant

âcre

auguste

auriculaire (adj.)

capital (adj./nom)

captif

direct

ébriété (nom)

fétide

intègre

strict

fragile

gracile

légal

mature

mobile (adj./nom)

natif

pédestre

régalien

rigide

singulier

volatile (adj./nom)

mot populaire

aigre

août (nom)

oreiller

cheptel (nom)
capitale (nom)

chétif

droit

ivre

fade

entier

étroit

frêle

grêle

loyal

mûr

meuble

naïf

piètre, pitre (nom)

royal

raide

sanglier (nom)

volaille (nom)

Retrouvez Éduscol sur



Doublets verbaux

latin

captare « chercher à attraper »
 cauma « forte chaleur »
 coagulare « figer, épaissir »
 communicare « mettre en commun »
 cumulare « entasser »
 fugere « fuir »
 eradicare « déraciner »
 implicare « plier, entortiller »
 liberare « donner la liberté »
 masticare « mâcher »
 navigare « voyager sur mer »
 pensare « peser, apprécier »
 recuperare « reprendre »
 separare « mettre à part »
 simulare « copier, imiter »
 ululare « hurler »

mot savant

capter
 calmer
 coaguler
 communiquer
 cumuler
 fuguer
 éradiquer
 impliquer
 libérer
 mastiquer
 naviguer
 penser/panser
 récupérer
 séparer
 simuler
 hululer

mot populaire

chasser
 chômer
 cailler
 communier
 combler
 fuir
 arracher
 employer
 livrer
 mâcher
 nager
 peser
 recouvrer
 sevrer
 sembler
 hurler